



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU N°7 Séance du 30 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 octobre 2024 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, 5 rue des sources, sous la présidence de Monsieur Denis MAILLER, le Maire.

Présents :

Denis MAILLER, Nathalie BERLAND, Sylvain POITOUT, Anita SAUTIER, Yann SPINNLER, Anne DUFOULON, Jocelyne MANENTI, Marjorie RIMBAULT.

Absents ayant donné pouvoir :

Laurent CAPDEVIELLE-PERE donne pouvoir à Sylvain POITOUT.
Agnès ENGEL donne pouvoir à Denis MAILLER.

Absents excusés :

Hubert LOUIS.
Cyril HATEM.
Arthur BECKER.
Fabien CARD.
Stéphanie LERONDEAU.

Secrétaire de séance :

Anita SAUTIER.

Ordre du jour :

Délibération

1. Avis sur la carrière de Marsannay le Bois.
2. Modification des statuts et du périmètre du syndicat des eaux de Clénay et Saint Julien.
3. Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : modification du linéaire de voirie.
4. Modification de la demande de subvention au Conseil Départemental suite à l'actualisation des devis des caméras de vidéoprotection.

Point d'information

5. RTE Projet Côte d'Or Est.
6. Syndicat des eaux Boucle des Maillys.
7. Prévoyance pour le personnel municipal.
8. PCAET consultation du public.

9. Point sur l'avancement des travaux du Parc.
10. Urbanisme : commune contre BERISHA.
11. Eau pluviale traitement de 2 points difficiles sur la commune.
12. Impact du FCTVA suite aux mesures budgétaires.
13. Divers.

1 - Avis sur la carrière de Marsannay le Bois

Suite à la réunion publique, Denis Mailler explique les impacts possibles sur la commune. Un maximum de 15 camions sont susceptible de passer quotidiennement sur la RD 974 et quelques camions traverseront la commune en fonction des lieux de livraison augmentant d'autant le trafic. Le risque d'impact sur la Norge existe également.

Décision du Conseil Municipal :

Compte tenu des éléments le Conseil Municipal de Norges, après avoir délibéré émet un avis négatif au projet de réouverture de la carrière.

Vote pour : 0.

Vote contre : 8.

Abstention : 2 (Yann SPINLER et Marjorie RIMBAULT).

2- Modification des statuts et du périmètre du syndicat des eaux de Clénay et Saint Julien

Le projet de modification des statuts et du périmètre du syndicat des eaux doit permettre l'intégration du syndicat des eaux de Varois et Orgeux dans le syndicat des eaux de Clénay Saint Julien par fusion des 2 syndicats. Cette fusion doit permettre d'éviter la prise de compétence eaux par la Communauté de Communes Norges et Tille en 2026, pour le seul syndicat de Varois et Orgeux.

Décision du Conseil Municipal :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable à la modification des statuts et du périmètre du syndicat.

Vote pour : 8.

Vote contre : 1 (Yann SPINLER).

Abstention : 1 (Marjorie RIMBAULT).

3- Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : modification du linéaire de voirie.

Afin d'intégrer la rue du Fort, la voirie communale passe de 7 427 mètres à 7 936 mètres au 1^{er} janvier 2024. La réponse doit parvenir avant le 8 novembre 2024.

Décision du Conseil Municipal :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la modification de longueur de voirie.

Vote pour : 10.

Vote contre : 0.

Abstention : 0.

4- Modification de la demande de subvention au Conseil Départemental suite à l'actualisation des devis des caméras de vidéoprotection.

Afin de bénéficier au mieux de la subvention maximum du Conseil Départemental à hauteur de 50%, le devis a dû être réactualisé : ancien tarif 16 473,95€ / nouveau tarif 16 723,35€.

Décision du Conseil Municipal :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide la modification du coût de la prestation dans le cadre de cette demande de subvention.

Vote pour : 10.

Vote contre : 0.

Abstention : 0.

5- RTE Projet Côte d'Or Est.

Un projet de raccordement entre Dijon Nord et Marcilly sur Tille est en cours d'étude pour la réalisation d'une ligne de 225 000 volts. Elle sera enterrée de sur toute la longueur.

6- Syndicat des eaux Boucle des Maillys.

Le projet avance. Le syndicat est en cours de création et le cheminement du réseau est validé. Les bureaux d'études travaillent sur la définition de l'usine de traitement à l'eau.

7- Prévoyance pour le personnel municipal.

A partir du 1er janvier 2025, la commune a pour obligation de participer aux cotisations de la prévoyance pour les agents. Une étude est en cours afin de se rattacher au CDG21, qui adhère déjà à un organisme : RELYENS.

8- PCAET Consultation du public

Un Plan Climat-Energie-Territorial (PCAET) est un projet territorial de développement durable qui vise principalement :

- Limiter l'impact du territoire sur le changement climatique.
- Améliorer la qualité de l'air.
- Adapter le territoire au changement climatique pour réduire sa vulnérabilité.

Lien à consulter sur le site de la Communauté de Commune.
<https://www.norgeetille.fr/2024/10/08/consultation-sur-le-plan-climat-air-energie-territorial-de-la-cc-norge-et-tille/>

Le document est également consultable à la Communauté de Commune 47 route de Norges à Bretigny.

11- Eau pluviale traitement de 2 points difficiles sur la commune.

Suite aux fortes pluies, 2 points difficiles sont constatés sur la commune.

- Rue de Bretigny : une étude est en cours avec le bureau d'étude Bafu pour régler le problème.
- Route de Dijon : expertise au numéro 2. Lors des orages, l'eau rentre sous la porte de jardin.

12- Impact du FCTVA suite aux mesures budgétaires.

Suite aux annonces du gouvernement, le taux de récupération des Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) sur l'investissement, passera de 16,4 % à 14,85 % à partir de 2025.

D'autre part, une augmentation de 4 points sur les cotisations des employeurs à la CNRACL sera appliquée.

FIN DU CONSEIL MUNICIPAL :

22H00

Le Maire
Denis MAILLER

